



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 1^{er} décembre 2014

Communiqué de presse

INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN NORD – PAS-DE-CALAIS : 110 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS POUR L'EMPLOI DES JEUNES



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, a présidé ce matin aux côtés de Daniel Percheron, président du Conseil régional, une conférence de presse sur « l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) », programme européen qui bénéficie d'une enveloppe de 110 millions d'euros pour la région. L'IEJ fixe un plan d'actions commun avec le Conseil régional pour la jeunesse afin que tous les dispositifs soient mobilisés et les moyens efficacement répartis.

Le préfet a souligné avec force le soutien de l'État à l'embauche des jeunes à travers de nombreux dispositifs. « *La mobilisation de l'ensemble des acteurs face à l'urgence de la situation de la jeunesse du Nord – Pas-de-Calais, région la plus jeune de France avec 550 000 jeunes de 15 à 24 ans, est fondamentale pour faire baisser durablement le taux de chômage et conduire la région vers l'avenir en redonnant confiance et envie d'investir aux jeunes* ».

L'IEJ est un formidable levier pour les politiques de l'emploi des jeunes menées en région qui commencent à porter leurs fruits, le nombre de demandeurs d'emploi chez les jeunes ayant baissé de 4 points depuis 2013. La convergence et la complémentarité des nombreux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi (contrats uniques d'insertion, contrats de génération et emplois d'avenir) ont permis de signer 45 000 contrats en 2014.

Dans ce dispositif, l'action de l'État est prioritairement orientée sur l'accompagnement des jeunes très éloignés de l'emploi (ni en emploi, ni en études, ni en formation) en favorisant leur parcours vers une complète autonomie. Les mesures vont du repérage des jeunes à l'organisation d'entretiens individualisés en passant par le parrainage avec des entreprises partenaires ou encore par un accompagnement renforcé dans leur première expérience professionnelle jusqu'à la création de leur entreprise. L'intérêt de ce nouveau dispositif est qu'il profite directement aux bénéficiaires. Le préfet a fermement rappelé l'engagement de trouver une solution adaptée à chaque jeune dans les 4 mois de la sortie d'emploi ou de formation.

Nombre d'indicateurs restent préoccupants au niveau régional puisque 22 % des jeunes quittent le système éducatif sans diplôme, plus de 130 000 jeunes sont suivis par les missions locales, 15 000 décrocheurs du système scolaire sont recensés, 20 000 jeunes résident en quartiers prioritaires de la politique de la ville et le taux de chômage des jeunes est structurellement élevé autour de 36 %. Près de 70 000 jeunes sont potentiellement concernés par ce nouveau dispositif.

La France bénéficie d'une enveloppe de plus de 600 millions d'euros grâce à l'approbation d'un programme opérationnel pour les fonds structurels européens et d'un programme IEJ par la Commission européenne pour la période 2014-2020. Pour la région Nord – Pas-de-Calais, le soutien financier de l'Europe au titre des fonds européens représente de 1,1 milliard d'euros sur la même période, soit la 1^{ère} enveloppe régionale en métropole.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr